

Compte rendu du CDAS du 26 septembre 2017

Le premier point à l'ordre du jour porte sur les crédits de l'action sociale (CAL 2017)

Le budget du CAL est passé de 62 501 € à 62 948 € en 2017. Le budget sur le département est conséquent en raison des élèves de l'ENFIP.

Le budget de l'arbre de Noël s'élève à 31 861 €. Un montant de 13 822,74 € a déjà été engagé.

Le budget des actions « pour créer des liens » s'élève à 24 499 €. Une somme de 15 096,76 € a déjà été engagée de la façon suivante :

- La galette des rois des retraités a concerné 87 personnes pour 1 403,50 € ;
- 74 retraités ont participé au repas du vendredi 31 mars pour 1 820 € ;
- 2 spectacles à la 2Deuche ont concerné 40 personnes à chaque fois pour un montant de 862 € ;
- la sortie famille à GUEDELON a concerné 46 personnes dont 10 enfants pour 1 994 € ;
- la sortie en septembre au Hameau DUBOEUF vient juste d'avoir lieu ; 41 personnes y ont participé pour 1 273,84 € .

Les sorties prévues pour le reste de l'année sont :

- la sortie à DISNEYLAND de 2 jours pendant les vacances de la Toussaint concernera 55 enfants pour 13 665 € ; 15 enfants n'ont pas pu être pris. Ils seront prioritaires sur la sortie de 2018 .
- la sortie enfants à PESSADE n'a pas rencontré beaucoup de succès. La sortie était prévue pour 40 enfants, 7 seulement se sont inscrits. Le budget ne sera impacté que de 707 €.

Le budget des actions d'information et prévention s'élève à 5 988 €. À ce jour, seulement 2 736,09 € ont été dépensés.

- une session de préparation à la retraite a eu lieu au printemps. Une deuxième session va finalement pouvoir être organisée les 14 et 15 décembre 2017 grâce au soutien des délégués du 63 et d'un autre département. Les agents intéressés et proches du départ en retraite doivent se signaler auprès des assistantes sociales. Au moins une session devrait pouvoir être organisée en 2018 .

- un point a été fait sur la prestation de la psychologue. Pour l'instant, les bons pour 2 séances sont délivrés à la demande de l'agent par l'infirmière. A ce jour, 22 bons ont été délivrés. Le budget n'est pas entièrement consommé. Un débat s'est ouvert car visiblement tous les agents ne savent pas qu'il existe cette possibilité en cas de difficultés personnelles ou professionnelle.

Le budget des coins repas a été légèrement dépassé 773,49 € au lieu de 600 € de prévus.

Une question a été posée en prévision des futurs travaux au restaurant administratif de l'ESI Guichard qui, s'ils sont réalisés, devraient durer 3 à 4 mois. Le délégué a répondu qu'il chercherait un restaurant à proximité (moins d'un kilomètre) pour signer une convention provisoire. Si cela n'est pas possible, les agents auront le droit aux titres restaurant pour la durée des travaux.

Le deuxième point à l'ordre du jour est la programmation des sorties 2018

La sortie famille

Une sortie au Zoo de Beauval est prévue un dimanche soit en mai soit en juin. Le reste à charge sera de 10 € par adulte et de 5 € par enfant. Le repas sera tiré du sac.

La sortie enfants

Il a été décidé de refaire DISNEYLAND les 22 et 23 octobre 2018 où seront pris d'office les enfants qui n'ont pas été retenus en 2017 puis de prendre les enfants les plus âgés à la limite de l'âge pour bénéficier de ce type d'activité. Cette sortie est encadrée par des animateurs de l'AROVEN sur les 2 jours. Le coût par enfant est de 303 €. Le reste à charge par enfant sera au maximum de 60 €.

La sortie enfants sur une journée sur un samedi en septembre

Si le budget le permet, il a été décidé de faire une sortie au PAL en septembre pour les plus jeunes.

Pour les tous petits, le délégué essaie de mettre en place une activité ludique (KIZOU) ou un spectacle (graines de spectacle à Clermont ou Puy Mômes à Cournon). La délégation est confrontée au peu de participation des plus jeunes. La sortie 2017 avec les ânes à Pessade n'a concerné que 7 enfants et le spectacle de la crèche de l'ENFIP que 4 enfants.

La sortie retraitée (ouverte aux actifs s'il reste des places)

Il a été décidé d'effectuer une journée en Corrèze avec un repas pris au restaurant le jeudi 13 septembre 2018 avec un reste à charge de 25 €.

Pour les retraités, la galette des rois est maintenue et un repas est toujours prévu au printemps.

Il est également prévu une semaine à la mer dans une résidence de l'EPAF mais sans prise en charge par l'action sociale.

Le dernier point à l'ordre du jour était la dématérialisation des chèques KADÉOS

En effet, la région Auvergne Rhône-Alpes devient pilote pour la mise en place de leur dématérialisation.

L'avantage de ces E-tickets est qu'ils peuvent être utilisés en plusieurs fois comme la carte restaurant de la société APETIZ. Par contre, on ne peut plus les attribuer aux enfants au-delà de 16 ans. Cette mise en place est effective dès cette année. Les agents concernés recevront un mail les informant sur leur boîte professionnelle. Une information avec affichage papier près de la pointeuse sera mise en place pour attirer l'attention des agents concernés. En effet, les agents n'ont pas toujours le temps de consulter leur boîte mail professionnelle et la délivrance des E-tickets KADÉOS ne se fera que par ce biais.